



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Le 25/11/2019

Groupe EEDF Isle-sur-le-Doubs Jules Verne

Julien BERTRAND
Responsable de groupe

5 rue de Lorraine 25000 Besançon

06.99.78.02.16
jbbebert@live.fr

Début de l'APL à 16h.

Etaient présents :

- Denis Beuchot, trésorier et membre de l'équipe régionale Bourgogne-Franche-Comté ;
- Nicole Vallat, responsable du groupe Jules Verne - Isle/Doubs ;
- Jean-Claude Vallat, trésorier du groupe Jules Verne – Isle/Doubs ;
- Annelise Martinez, responsable d'animation branche lutin.e.s ;
- Clément Goguelat, responsable d'animation branche lutin.e.s ;
- Sophie Zimmermann, responsable d'unité branche louveteaux et loupettes ;
- Samuel Bertrand, responsable d'animation branche louveteaux et loupettes ;
- Julien Bertrand, responsable d'unités branches éclais et aîné.e.s ;
- Thomas Clément, responsable d'animation branches éclais et aîné.e.s ;
- 4 jeunes de la branche aîné.e ;
- 8 parents.

Soit 21 personnes et 16 votants (le représentant de la région ne votant pas).

Un tour de table est fait en ouverture, avec la présentation du représentant régional.

Julien Bertrand est désigné secrétaire de séance.

Samuel Bertrand est désigné scrutateur.

I. Rapport moral.

A. Rapport d'activités branche lutins et lutines.

Le rapport d'activités lutin.e.s est présenté par Annelise Martinez.

Trois responsables lutins sont sur la branche, avec l'aide d'une aînée.

Le thème de cette année devait être Peter-Pan, mais il sera sûrement abandonné à cause de l'absence de la responsable d'unité lutin.e.s pour une durée indéterminée, pour des raisons personnelles. Un parent s'est proposé pour intégrer l'équipe d'animation de la branche, les prochaines activités devraient tourner autour de la nature, la musique, les activités manuelles, etc...

Le rythme des sorties est d'un samedi tous les 15 jours, la branche comprend les enfants de 6 à 8 ans.

Les enfants sont moins nombreux que l'année dernière, avec le passage de beaucoup de lutins et lutines sur la branche louveteaux et loupettes.

B. Rapport d'activités branche louveteaux et loupettes.

Le rapport d'activités louveteaux et loupettes est présenté par Sophie Zimmermann.

Les sorties le samedi seront favorisées, avec moins de week-ends à cause de l'emploi du temps des responsables. Un week-end devrait être prévu avec le groupe de Pontarlier.

Cette année avec l'augmentation des effectifs qui a doublé (19 enfants) le projet est de sensibiliser aux



| L'Association Laïque du Scoutisme Français
| Reconnue d'utilité publique depuis 1925
| Habilitée à recevoir dons et legs

valeurs éclais.

Il y a deux responsables sur la branche, avec une jeune qui souhaite passer le BAFA dans l'année et aide aux animations.

C. Rapport d'activités branche éclais.

Le rapport d'activités éclais est présenté par Julien Bertrand.

Sur l'année 2018-2019, les effectifs ont augmenté de 8 à 16 enfants, grâce à la Fête des sports de l'Isle-sur-Doubs et aux éclais qui amènent des copains. Les 16 inscrits n'étaient pas toujours présents, autours de 10 jeunes par sorties avec le brevet occupant une partie de l'unité.

Comme tous les ans depuis 2013 l'unité a participé au rallye des EEUDF à Vandoncourt, ainsi que pour la première fois au rassemblement régional de la région EEDF Bourgogne-Franche-Comté. Six éclais sont également partis deux semaines en camp à Mérey-sous-Montrond avec les groupes unionistes d'Enghien-les-Bains et Du Guesclin.

Pour cette année, le nombre d'éclais a diminué (10 enfants), avec le passage de 8 jeunes dans une nouvelle branche aîné.e. L'équipe d'animation n'a pas changée, une personne va venir essayer l'animation sur notre branche.

Il y a la volonté de se rapprocher de la région EEDF.

Vote du rapport moral : 16 pour, 0 abstention, 0 contre.

II. Rapports financiers.

A. Résultats 2018.

Le rapport financier est présenté par le trésorier du groupe, Jean-Claude Vallat.

Pour l'année 2018, le groupe a eu un excédent de 4823.29 euros grâce à la location du local pour deux camps en été.

B. Rapport financier 2019.

Pour l'année en cours, le groupe a un déficit de 1825.74 euros du fait que le local n'ait pas été loué cet été pour des camps.

D'ici la fin d'année, avec le paiement du gaz, les impôts, le déficit devrait se creuser à 3900.46 euros.

C. Budget prévisionnel.

Aucun budget prévisionnel n'a été présenté.

Denis évoque une question sur les moyens de communications pour permettre au local d'être loué :

Nicole et Jean-Claude répondent que le local est sur le site des EEDF, mais aucun groupe de l'association ne vient au local l'été, ce sont souvent des éclaireuses et éclaireurs israéliites. Actuellement le groupe a des contacts avec un groupe du Puy en Velay.

La plupart des critiques des groupes venant visiter le local sont qu'il n'y a pas de couchages, que le terrain est en pente, la route nationale est proche.

Annelise demande s'il existe d'autres moyens pour louer l'été, et des parents demandent d'où viennent les recettes du groupe :

Jean-Claude répond que les recettes proviennent d'une aide annuelle de la commune de l'Isle/Doubs, de celle de Faimbe, la location du local les week-ends, les camps, la friture et le vide-greniers.

Des parents proposent de demander des subventions aux communes où vivent des enfants adhérents.

Denis ajoute que l'exercice 2018 a été validé par le commissaire aux comptes, cette validation doit être faite pour toutes les SLA. Les budgets sont d'abord compilés régionalement. Les comptes du groupe sont donc conformes.

Vote du rapport financier : 15 pour, 0 abstention, 0 contre.

III. Election des membres des équipes d'animation, de gestion et de direction.

Denis rappelle les règles de l'association : un vote par famille, à bulletin secret pour les votes portants sur une seule personne. Les RSLA et TSLA sont élus pour 2 ans, le mandat est reconductible 3 fois, une interruption de 2 ans est nécessaire avant de se représenter.

Arrivés au bout de leurs mandats, Nicole Vallat et Jean-Claude Vallat ne se représentent pas, souhaitant s'occuper de la gestion du local à l'avenir.

A. Election du RSLA.

Un appel à candidatures est fait pour le poste de responsable de groupe (RSLA), Nicole précise le contenu du poste.

Denis rappelle que les pôles et la région vont mettre en place des formations pour les postes de RSLA et TSLA.

Julien Bertrand se présente au poste de RSLA.

Résultat du vote : 16 pour, 0 abstention, 0 contre.

Julien Bertrand est élu responsable du groupe.

B. Election du TSLA.

Appel à candidatures.

Sophie Zimmermann se présente au poste de TSLA.

Résultat du vote : 12 pour, 2 abstentions, 0 contre.

Sophie Zimmermann est élue trésorière du groupe.

C. Election du délégué à l'AG et de son suppléant.

Julien explique la fonction de délégué à l'AG, et comment s'est déroulée celle de l'année dernière à laquelle il a assisté.

Thomas Clément se présente comme délégué.

Samuel Bertrand et Clément Goguelat se présentent comme suppléants.

Résultats des votes :

14 pour, 0 abstention, 0 contre ; Thomas Clément est élu délégué à l'AG.

10 voix pour Samuel Bertrand, 3 voix pour Clément Goguelat, 1 abstention ; Samuel Bertrand est élu suppléant.

D. Election de l'équipe de gestion et d'animation.

Suggérés par Denis, différents postes sont proposés lors de cette APL : responsable des adhésions, responsable matériel, responsable communication et responsable de la gestion du local. Le but étant de déléguer ces responsabilités et de créer une véritable petite équipe de groupe.

Thomas Clément se présente comme responsable matériel.

Jean-Claude Vallat se présente comme responsable des adhésions.

Maud Hudelot se présente comme responsable communication.

Nicole Vallat et Annelise Martinez se présentent pour la gestion du local.

Le vote a lieu pour l'ensemble de l'équipe : 12 pour, 0 abstention, 0 contre.

L'équipe est élue.

L'équipe d'animation composée des responsables lutins, louveteaux, éclais et aînés est élue à l'unanimité.

IV. Actualité régionale.

Denis présente l'actualité régionale : la région Bourgogne-Franche-Comté a été créée il y a 2 ans. Lors du congrès 2019 une équipe régionale fût élue avec 7 membres dont Julien du groupe, son but est le suivi des

groupes de la région, l'organisation du week-end régional à Arcenant, la formation.

Il rappelle que tous les ans et à chaque trimestres les groupes doivent faire une déclaration au ministère de la jeunesse et des sports et déclarer un directeur et des animateurs diplômés pour entrer dans les quotas (40% stagiaires et 20 % de non formés).

Création prochaine d'une SLA à Etueffont.

V. Pour l'année prochaine.

Le vide-greniers sera organisé, tout comme la friture.

Des autres événements ont été proposés par des parents.

Tout ce qui a été dit et proposé lors de cette APL sera repris et débattu par l'équipe de gestion et d'animation nouvellement élue d'ici peu.

L'APL est clôturée par Julien Bertrand, remerciant au nom de l'équipe d'animation Nicole et Jean-Claude pour leurs années en tant que RSLA et TSLA, un panier garni et un bouquet leurs sont remis